



Formation 7h Boite Manuelle

3 MOIS Après

L'examen en Boite automatique

Le titulaire du permis boîte automatique peut le convertir en permis classique, après un délai de six mois. Il suffit de suivre une formation spécifique de 7H pour valider le permis boîte

370 €

La Formation :

- Ne peut être suivie moins de six mois après l'obtention de la catégorie B
- Est d'une durée de sept heures ;
- Est pratique et individuelle ;
- Peut être réalisée pour partie sur simulateur sans que la séquence n'excède la durée d'une heure.
- Les apports théoriques, en lien avec la pratique, peuvent être enseignés dans le véhicule ;
- Est dispensée par un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseignée, dans un établissement d'enseignement agréé ou une association agréée ;
- Est dispensée sur un véhicule à changement de vitesses manuel, relevant de la catégorie B du permis de conduire, appartenant à l'établissement.

A l'issue de la formation, l'établissement délivre au conducteur bénéficiaire de la formation une attestation

Tarif en vigueur au 1^{er} janvier 2023

PIECES A FOURNIR

- Ephotos (photo avec signature numérique conforme ANTS)
- Carte d'identité recto-verso
- Certificat de la journée citoyenne jusqu'à 25 ans
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation d'hébergement de l'hébergeur (+ carte d'identité) et de l'hébergé
- Ancien dossier, si déjà inscrit dans une autre auto-école
- Permis

Agence Vitrolles

53, rue de la Glacière
13127 Vitrolles
Tél : 04 42 75 23 68

www.astr-autoecole.com

e-mail : astr.autoecole@free.fr

Agence Marseille

130, bd Mireille Lauze
13010 Marseille
Tél : 04 82 78 00 00